

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrique ZETTEINSEYER	Type Z L 5 0 1	Fiche d'homologation N° CH 5922 02
---	------------------------------------	-------------------	---------------------------------------

Constructeur ZETTEINSEYER MASCHINENFABRIK GMBH & CO. KG, Konz (D)  
 Identification "ZL 501" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur à droite, à l'arrière, sur le support du bras de levage  
 N° du châssis à l'avant, à droite, en haut sur le chariot avant  
 Identification du moteur "Z 108" latéralement sur le bloc, au-dessus de la jauge d'huile (frappée par l'importateur)  
 Importateur principal Gunter Thiel, Baumaschinen, 1261 Le Muids / TAURUS Baumaschinen AG, 8600 Dübendorf  
 Véhicule homologué 900 114

<b>Châssis</b>		<b>Moteur</b>			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	EATZ
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique		Construction	en ligne	Type
Transmission	entraînement hydrostatique		Carburant	D	Temps
Nombre de vitesses	2	Entraînement	toutes roues	Rétrodissement	air
Frein de service	hydraulique, à disques, sur l'arbre à cardan		Alésage	108	Nombre cylindres
			Cylindres	2014	Course
			Puissance en kW	29,5 kW	CV-impôt
			CV	40 DIN	à l/min
Frein auxiliaire	entraînement hydrostatique, pédale		Bruit à l'arrêt	G = 77 dB/A	a l/min
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		Silencieux	l = 620xØ170 mm	2250 x)
Ralentisseur	-		Mesure des gaz	Bacharach 3,5	
Contrôle 2 circuits	-			BOSCH noircissement 3,6 à 2000 t/min	

<b>Carrosserie</b>	pelle		<b>Poids</b>	avant	arrière	total	
Nombre de portes	2		Poids à vide	2170	2180	4350	• **)
Ceintures sécurité	-		Charge utile	-			
Cale	1/285x150x170mm		Poids total	4350			
Antivol	-		Garantie fabr.	4200	4200	5800	
			Dimens. pneus	12,5-18	12,5-18	(Variantes +)	
Nombre de places	l	1 av	Ply/bars	8 / 3,0	8 / 3,0	voir	
			Charge	4158	4158	remarques)	
			pour V max	25	25		
<b>Dimensions **)</b>	intérieur	extérieur					
Longueur		5000	Empattements	1950			
Largeur		1800	Essieu double	av	ar		
Hauteur		2700	Voie	av	1370	ar	1370
Porte à faux	lat.	-	Voies	av	-	ar	-
	av	1900		ar	-		
	ar	1150	Braquage Ø	g	7800	d	7800
Distance volant - vers l'avant du véhicule ->					3300 *		
			Garantie poids remorquable avec frein	-			
			Garantie poids remorquable sans frein	-			
			Garantie poids de l'ensemble	-			
			Poids remorquable teste	-			
			Vitesse maximale selon le constructeur	20 km/h			
			Vitesse maximale testée	17 km/h			

\*\*)

Equipement	
Feux de route	BOSCH CH 1 0821 02
Feux de croisement	BOSCH CH 1 0821 02
Feux de position	BOSCH CH 1 0821 02
Feux rouges	R (E)
Feux stop	-
Clignoteurs	av AV = 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av
Feux complémentaires	
Eclairage plaque	
Essuie-glace	1/ balai
Avertisseurs	HELLA (E) 71336 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation			
Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	ZETTELMEYER ZL 501		
Homologation N°	CH	5922 02	
Carrosserie	pelle		
Places	total	1	avant
Poids à vide	4350	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	10,26
Poids total		Cylindree	2014

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3300 mm  
(le véhicule expertisé est équipé d'une pelle combinée, de 0,6 m3).
- \*\* Equipement : la hauteur des feux de croisement et de position ainsi que la distance des clignoteurs AV/lateraux depuis l'avant du véhicule sont admis pour raisons techniques;  
l'équipement électrique et l'avertisseurs sont montés par l'importateur.  
Véhicule expertisé avec une pelle combinée de 0,6 m3; peut être équipé d'autres engins; dans ces cas, les dimensions, les poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation.
- Variante de pneus : 12.5 - 20 MFT 3 PR 4294 (2,5) V-max. 25 km/h.
- x) Mesure du bruit selon l'OCB: avec le véhicule en marche = 17 km/h, 2e palier = 86 dB/A.

A noter dans le permis de circulation:

- 104 - les miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137/138 - protection marqués en jaune/noir sur les dents/ou sur la lame niveleuse de la pelle;
- 141 - les leviers de commande de la partie hydraulique de travail, dans la cabine, doivent être assurés.

Remplace FH CH 5922 02 du 15.2.82  
autre importateur

Lieu et date de l'homologation Bellach, 15.01.80/Le Muids, 15.02.80

(1.7.82)

Service fédéral d'homologation

Chariot de travail  
(Véhicule spécial)

Z E T T E L M E Y E R

Z L 5 0 1

CH 5922 02

Fiche complémentaire

I

Complément du 14.02.83 à Berne - Ba

Conforme selon les prescriptions du bruit au 01.10.82:

Mesure du bruit : à l'arrêt = 77,0 dB/A à 2250 t/min.  
(avec le vhc. en marche, voir la fiche des émissions)

Silencieux : 1 pot = 760 x 110 x 110 mm

Insonorisation : l'intérieur du capot du moteur est garni du matériel absorbant.

Mesure de la fumée : BACHARACH = 3,5 / BOSCH-noircissement, voir la FE

Complément du 14.04.83 à Berne - Ni

Autre importateur : valable à partir du 01.03.83  
JAQUET S.A., Machines d'entreprises, 1337 Vallorbe.

Complément du 29.02.84 à Berne - Ad

Variante de pneus : 15.5/55 R 18 MPT 14 PR charge/essieu = 4200 kg à Vmax. 25 km/h.  
jantes : 11 x 18

Voies : avant et arrière = 1420 mm.

Complément du 21.06.85 à Berne /Ba

Autre importateur : valable à partir du 01.05.85

ROBERT AEBI SA., Machines de chantier, Hardrainstrasse 77,

8105 Regensdorf